

Décret exécutif du 30 juin 1990 mettant fin aux fonctions d'un chef de daïra.

Par décret exécutif du 30 juin 1990, il est mis fin aux fonctions de chef de la daïra d'El Biodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh) exercées par M. Saïd Ouahab, décédé.

Décrets exécutifs du 30 juin 1990 mettant fin aux fonctions de membres aux conseils exécutifs de wilayas, chefs de divisions.

Par décret exécutif du 30 juin 1990, il est mis fin aux fonctions de membre du conseil exécutif de la wilaya de Béchar, chef de la division de la régulation économique, exercées par M. Tayeb Bennar, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret exécutif du 30 juin 1990, il est mis fin aux fonctions de membre du conseil exécutif de la wilaya d'Alger, chef de la division de la réglementation, de l'animation locale et des moyens généraux, exercées par M. Belkacem Hamdi, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret exécutif du 30 juin 1990, il est mis fin aux fonctions de membre du conseil exécutif de la wilaya de Ghardaïa, chef de la division du développement des activités hydrauliques et agricoles, exercées par M. Abdelyakine Bencheikh El Hocine, appelé à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 1^{er} juillet 1990 portant nomination d'un chef de division au conseil national de planification.

Par décret exécutif du 1^{er} juillet 1990, M. Ahmed Chérif Djemil est nommé chef de la division de la décentralisation et du développement régional au conseil national de planification.

Décrets exécutifs du 1^{er} juillet 1990 portant nomination de membres aux conseils exécutifs de wilayas, chefs de divisions.

Par décret exécutif du 1^{er} juillet 1990, M. Abdelyakine Bencheikh El Hocine est nommé membre du conseil exécutif de la wilaya de Batna, chef de la division du développement des activités hydrauliques et agricoles.

Par décret exécutif du 1^{er} juillet 1990, M. Djillali Arar est nommé membre du conseil exécutif de la wilaya d'Alger, chef de la division de la réglementation, de l'animation locale et des moyens généraux.

Par décret exécutif du 1^{er} juillet 1990, M. Mohamed Bachir Korichi est nommé membre du conseil exécutif de la wilaya de Ouargla, chef de la division de la réglementation, de l'animation locale et des moyens généraux.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS**PRESIDENCE DE LE REPUBLIQUE****Décision du 30 juin 1990 mettant fin aux fonctions d'un chef de service à l'institut national d'études de stratégie globale.**

Par décision du 30 juin 1990 du responsable de l'institut national d'études de stratégie globale, il est mis fin aux fonctions de chef de service central d'informatique, exercées par M. Braham Benhacine.

Décision du 30 juin 1990 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de recherche à l'institut national d'études de stratégie globale.

Par décision du 30 juin 1990 du responsable de l'institut national d'études de stratégie globale (I.N.E.S.G.), il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de recherche, exercées par M. Ahmed Hadj Abderrahmane.